

Formations

diplômantes

le cnam
ich ouest



IMMOBILIER

**CONSTRUCTION
& EXPERTISE**



**RÉGION
PAYS
DE LA LOIRE**

WWW.CNAM-PAYSDELALOIRE.FR/ICH/

L'ICH EN CHIFFRES

1

1 institut formant
des professionnels
de l'immobilier
performants
et reconnus

15

**15 centres
d'enseignement**
un centre principal à
Paris, quatorze centres
en régions

250

**250
professionnels
et praticiens**
du droit et de l'économie de
l'immobilier composant un
corps professoral
de haut niveau

2 300

2 300 élèves
inscrits annuellement

74

74 % de réussite
en moyenne par unité
d'enseignement

Les diplômes de l'ICH, reconnus dans le milieu professionnel de l'immobilier, sanctionnent un parcours de formation juridique et économique de haut niveau dans les spécialités suivantes : Gestion, transaction, promotion, construction, expertise, évaluation...



Les diplômes de l'ICH donnent droit à la délivrance de la carte professionnelle de Transactions sur immeubles et fonds de commerce, de Gestion immobilière, de Syndic de copropriété et de Marchand de liste, en vertu de l'article 11 du décret du 20 juillet 1972.



L'ICH est accrédité par la Royal Institution of Chartered Surveyors (RICS) et permet donc d'intégrer cette institution internationale qui certifie d'excellence des compétences professionnelles et les qualités déontologiques de ses membres. Le diplôme de l'ICH est le seul diplôme accrédité du Grand Ouest.

Il est possible de s'inscrire à l'ICH : **sans visée diplômante, dans le seul but de parfaire ou actualiser ses connaissances** et, le cas échéant, de remplir **l'obligation de formation** pesant désormais sur les professionnels de l'immobilier en application du décret du 18 février 2016 ; **en vue de l'obtention d'un diplôme ICH.**

UNE FORMATION QUI PREND EN COMPTE VOS ACQUIS

VAE

Validez vos acquis de l'expérience grâce à la VAE

VES

Validez vos connaissances académiques acquises par vos diplômes antérieurs grâce à la VES

VAPP

Vous n'avez pas les titres ou diplômes requis, validez vos acquis pour accéder à une formation en validant votre expérience professionnelle, vos formations suivies et vos acquis personnels.

**RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE L'ICH
OU CONSULTER LE SITE :
ich.cnam.fr/formations/validation-des-acquis/**

LES MODALITÉS DE FORMATION

LES COURS EN HYBRIDE

(mariant cours à distance et en présentiel)

Des **supports de cours au format PDF** sont déposés sur la plateforme web du Cnam et sont accompagnés de petites **vidéos explicatives** et/ou de séances de **classe virtuelle**.

- Des **quiz** sont également proposés régulièrement afin que chaque auditeur puisse s'autoévaluer au cours de l'année.

- Des **activités pédagogiques à distance**, à l'aide des ressources déposées sur la plateforme internet du Cnam (documents et exercices pratiques), à préparer avant les séminaires en présentiel.

- Des **séminaires en soirée**, d'une durée de 3 heures, programmés après une série de cours en ligne et d'activités pédagogiques à distance. Ils permettent d'effectuer la correction des exercices pratiques et de faire le bilan des connaissances acquises. La présence à ces séances de regroupement est vivement conseillée.

Muni de ses codes d'accès, chaque auditeur peut consulter à tout moment les ressources déposées sur la plateforme.

LES COURS EN PRÉSENTIEL

L'unité d'enseignement "Techniques de négociation immobilière" est dispensée sur 4 jours consécutifs, du mercredi au samedi inclus.

LES COURS EN ALTERNANCE

La formation en alternance permet d'associer les enseignements supérieurs de l'ICH et l'acquisition d'un savoir-faire pratique en entreprise. Ainsi le candidat rentre tout de suite dans la vie active et acquiert, grâce à la formation, les connaissances juridiques et économiques indispensables aux métiers de l'immobilier.

COURS EN HYBRIDE OU EN PRÉSENTIEL PROPOSÉS SUR L'ANNÉE 2024-2025*

UE	Intitulé	Nombre de crédits	Nombre d'heures	Modalité	Annuel/semestre	Date début
DRM001	Initiation aux études juridiques immobilières	6	50	Hybride	Annuel	14/10/2024
DRM002	Droit de la propriété immobilière	8	50	Hybride	Annuel	14/10/2024
DRM106	Copropriété et ensembles immobiliers	6	50	Hybride	Annuel	14/10/2024
DRM115	Responsabilité et assurance des constructeurs	6	50	Hybride	Annuel	14/10/2024
DRM116	Comptabilité immobilière	6	50	Hybride	Annuel	14/10/2024
DRM121	Statut et déontologie des professions immobilières	3	27	Hybride	S2	27/01/2025
DRM129	Financement immobilier privé	3	27	Hybride	S1	14/10/2024
DRM130	Financement aidé du logement	3	27	Hybride	S2	27/01/2025
DRM131	Marchés privés de travaux et de maîtrise d'œuvre	3	27	Hybride	S1	14/10/2024
DRM132	Marchés publics de travaux et de maîtrise d'œuvre	3	27	Hybride	S2	27/01/2025
DRM133	Baux d'habitation	3	27	Hybride	S1	14/10/2024
DRM134	Baux commerciaux	3	27	Hybride	S2	27/01/2025
DRM142	Sociétés immobilières	3	27	Hybride	S2	27/01/2025
DRM143	Statuts d'occupation des biens immobiliers	3	27	Hybride	S1	14/10/2024
DRM145	Construction durable	3	27	Hybride	S2	27/01/2025
DRM146	Sécurité accessibilité et confort des bâtiments	3	27	Hybride	S2	27/01/2025
DRM201	Aspects et déroulement de l'opération de promotion	3	27	Hybride	S2	27/01/2025
DRM202	Contrats de vente d'immeubles à construire ou à rénover	3	27	Hybride	S1	14/10/2024
DRM204	Fiscalité de l'opération immobilière	3	27	Hybride	S2	27/01/2025
DRM213	Techniques d'estimation des biens et droits immobiliers	6	50	Hybride	Annuel	14/10/2024
DRM216	Gestion d'actifs immobiliers	3	27	Hybride	S1	14/10/2024
DRM223	Organisation juridique de l'immeuble bâti	3	27	Hybride	S2	27/01/2025
DRM224	Langue étrangère - Anglais	3	27	Hybride	S2	27/01/2025
DRM225	Performance environnementale des bâtiments	3	27	Hybride	S2	27/01/2025

*Les UE non ouvertes en 2024-2025 seront ouvertes à la rentrée 2025

LES TROIS SPÉCIALITÉS DE L'ICH



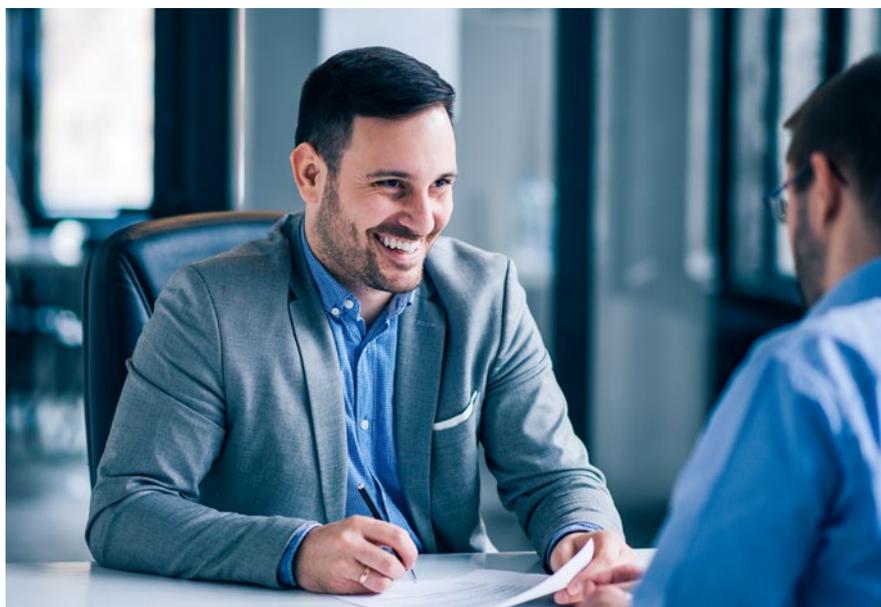
**Gestion
et transaction**



**Promotion
et construction**



**Expertise
et évaluation**



Licence DEG* immobilier

(LG03610A - RNCP35924)

BLOC LG036C6A

Fondamentaux juridiques des activités immobilières

DRM001 (6 ects)

Initiation aux études juridiques immobilières

DRM002 (8 ects)

Droit de la propriété immobilière

BLOC LG036C3A

Transaction immobilière

DRM113 (6 ects)

Contrats de vente d'immeubles

DRM121 (3 ects)

Statut et déontologie des professions immobilières

DRM137 (3 ects)

Techniques de négociation immobilière

BLOC LG036C7A

Gestion immobilière

DRM106 (6 ects)

Copropriété et ensembles immobiliers

DRM133 (3 ects)

Baux d'habitation

DRM134 (3 ects)

Baux commerciaux

BLOC LG036C2A

Comptabilité des activités immobilières

DRM116 (6 ects)

Comptabilité immobilière

BLOC LG036C8A

Pilotage de travaux immobiliers

DRM131 (3 ects)

Marchés privés de travaux et de maîtrise d'œuvre

DRM138 (3 ects)

Introduction à la technologie des bâtiments

DRM139 (3 ects)

Introduction à la pathologie des bâtiments

UADRoT (7 ects)

Expérience professionnelle - Rapport d'activité

Master 1 ICH

BLOC MR132B10

Aspects économiques, financiers et organisationnels des activités immobilières

DRM108 (6 ects)

Économie immobilière

DRM129 (3 ects)

Financement immobilier privé

DRM140 (3 ects)

Fiscalité immobilière générale

DRM142 (3 ects)

Sociétés immobilières

DRM143 (3 ects)

Statuts d'occupation des biens

BLOC MR132B20

Enjeux urbains, environnementaux et patrimoniaux des activités immobilières

DRM101 (6 ects)

Planification urbaine et autorisations d'urbanisme

DRM119 (6 ects)

Enjeux environnementaux et immobilier

DRM144 (3 ects)

Autorisations patrimoniales et archéologie préventive

Modalités de validation de la licence

L'OBTENTION DE LA LICENCE IMMOBILIER DE L'ICH NÉCESSITE :

- la validation de l'ensemble des unités d'enseignement (UE) composant la licence (ou la licence 3 en cas d'accès direct à celle-ci) ;
- soit par succès à l'examen (épreuve de mise en situation professionnelle); la validation des UE nécessite en principe une note de 10/20, mais une compensation est opérée au sein des UE d'un même bloc de compétences: les notes inférieure à 8/20 ne sont cependant pas compensables. Pour appliquer la compensation, les UE de 3 crédits sont affectées d'un coefficient 1, les UE de 6 crédits d'un coefficient 2 ;
- soit par validation des études supérieures antérieures (VES) ou des acquis de l'expérience (VAE) ;
- la validation d'une expérience professionnelle restituée dans un rapport d'activité ou de stage.



BLOC MR132B30

Cadre technique et juridique des travaux immobiliers

DRM145 (3 ects)

Construction durable

DRM146 (3 ects)

Sécurité, accessibilité et confort des bâtiments

DRM132 (3 ects)

Marchés publics de travaux et de maîtrise d'œuvre

DRM115 (6 ects)

Responsabilité et assurance des constructeurs

UADRoV (12 ects)

Expérience professionnelle

Master 2 DEG* Droit de l'immobilier

BLOC MR132B41

Parcours "Promotion immobilière"

DRM223 (3 ects)

Organisation juridique de l'immeuble bâti

DRM224 (6 ects)

Langue étrangère - Anglais

DRM225 (3 ects)

Performance environnementale des bâtiments

DRM201 (3 ects)

Aspects et déroulement de l'opération de promotion

DRM202 (3 ects)

Contrats de vente d'immeubles à construire ou à rénover

DRM203 (3 ects)

Contrats de délégation de maîtrise d'ouvrage

DRM204 (3 ects)

Fiscalité de l'opération immobilière

DRM205 (3 ects)

Réglementation des chantiers

DRM206 (3 ects)

Construction et usages du numérique

UADRoW (30 ects)

Mémoire de recherche

BLOC MR132B43

Parcours "Expertise conseil en patrimoine immobilier"

DRM223 (3 ects)

Organisation juridique de l'immeuble bâti

DRM224 (6 ects)

Langue étrangère - Anglais

DRM225 (3 ects)

Performance environnementale des bâtiments

DRM213 (6 ects)

Techniques d'estimation des biens et droits immobiliers

DRM214 (3 ects)

Méthodologie de l'opération et du rapport d'expertise

DRM215 (3 ects)

Expertise judiciaire immobilière

DRM216 (3 ects)

Gestion d'actifs immobiliers

DRM217 (3 ects)

Éléments d'analyse financière

UADRoW (30 ects)

Mémoire de recherche

* DEG : Droit économie gestion

Modalités de validation du Master

LA DÉLIVRANCE DU MASTER NÉCESSITE :

- la validation de l'ensemble des unités d'enseignement, soit par succès à l'examen (épreuve écrite de mise en situation professionnelle), soit par validation des études supérieures antérieures (VES) ou des acquis de l'expérience (VAE); une compensation entre notes est prévue dans le cadre des blocs de compétences, les notes inférieures à 8/20 n'étant cependant pas compensables. Pour appliquer la compensation, les UE de 3 crédits sont affectées d'un coefficient 1, les UE de 6 crédits d'un coefficient 2 ;
- la validation d'une expérience professionnelle (activité professionnelle ou stage) ;
- la validation d'un mémoire de recherche.

La validation et valorisation de l'expérience professionnelle

LICENCE

Pour obtenir la licence 3 de l'ICH, l'élève doit non seulement valider un certain nombre d'unités d'enseignement (voir ci-dessus) mais aussi une unité d'activité (UA) conférant 7 crédits européens et correspondant à l'expérience professionnelle acquise avant la demande du diplôme. Il s'agit :

- **soit d'une activité immobilière, salariée ou indépendante**, d'au moins un an (équivalent plein temps); les élèves formés dans le cadre d'un contrat d'alternance d'un an sont réputés remplir cette condition ;
- **soit d'une activité non immobilière, salariée ou indépendante**, d'au moins deux ans (équivalent plein temps), mobilisant des compétences communes à celles requises dans l'exercice d'une activité immobilière (compétences de gestion, de finance, de droit, de relation client, de management d'équipe...);
- **soit, dans les autres cas, d'un ou plusieurs stages en entreprise – ou autre organisme d'accueil privé ou public – dans l'immobilier** d'une durée de trois à six mois (équivalent plein temps) ; dans ce cas, une convention de stage doit être conclue entre l'élève, l'organisme d'accueil et le Cnam.

Cette expérience professionnelle est restituée dans un rapport d'activité ou un rapport de stage qui doit être validé par le responsable pédagogique de l'ICH dans le centre Cnam.

Pour obtenir le master de l'ICH, l'élève doit valider, avant sa demande de diplôme, deux unités d'activité (UA) :

MASTER 1 - DIPLÔME ICH

L'unité d'activité Expérience professionnelle

Pour obtenir la validation de l'UA d'expérience professionnelle, l'élève doit justifier :

- **soit d'une activité immobilière**, salariée ou indépendante, d'au moins 18 mois (équivalent plein temps) ; les élèves formés dans le cadre d'un contrat d'alternance de deux ans sont réputés remplir cette condition
- **soit d'une activité non immobilière**, salariée ou indépendante, d'au moins 3 ans (équivalent plein temps), mobilisant des compétences communes à celles requises dans l'exercice d'une activité immobilière (compétences de gestion, de finance, de droit, de relation client, de management d'équipe...)
- **soit, dans les autres cas, d'un ou plusieurs stages en entreprise – ou autre organisme d'accueil privé ou public – dans l'immobilier** d'une durée de 10 mois (équivalent plein temps) ; dans ce cas, une convention de stage doit être conclue entre l'élève, l'organisme d'accueil et le Cnam

Cette expérience professionnelle est restituée dans un rapport d'activité ou un rapport de stage qui doit être validé par le responsable pédagogique de l'ICH dans le centre Cnam.

MASTER 2

L'unité d'activité Mémoire de recherche

Un travail de recherche doit être effectué sur un thème en lien avec le parcours de M2 choisi. Cette recherche est restituée dans un mémoire de recherche dont la validation conditionne l'obtention du master. L'élève doit choisir parmi ses enseignants, son directeur de mémoire.





LES EXAMENS

Les règles applicables aux examens sont les mêmes **quelles que soient les modalités d'enseignement** :

- cours du soir/samedi ;
- cours à distance (FOD) ;
- formations en alternance.

L'inscription d'un auditeur à une unité d'enseignement (UE) lui **donne droit, pour l'année d'inscription, à se présenter aux examens** de contrôle des connaissances acquises dans cette UE.

Chaque session d'examen comporte, pour chaque UE (et quel que soit le nombre de crédits européens qu'elle confère), une épreuve écrite de 2 à 3 heures. Ont lieu annuellement **deux sessions d'examen**.

La seconde session est destinée :

- aux auditeurs ayant échoué aux examens de la première session ;
- aux auditeurs ayant choisi de ne pas se présenter à la première session (le fait de ne pas se présenter à la première session n'empêche donc pas de se présenter à la seconde).

Les auditeurs qui n'ont pas réussi les examens des deux sessions peuvent se présenter aux sessions d'examen des années suivantes sous la seule réserve d'être réinscrits à cette UE.

Les examens sont organisés à NANTES.

Les élèves désirant passer les épreuves dans un autre centre doivent se rapprocher de ce dernier pour savoir si cela est envisageable aux dates et heures définies, ils doivent ensuite informer l'ICH de Nantes pour maintenir la bonne organisation des épreuves.

FINANCER VOTRE DIPLÔME OU VOTRE BLOC DE COMPÉTENCES VIA LE CPF

- 1 - Ouvrez votre compte sur : www.moncompteformation.gouv.fr
- 2 - Consultez le montant de votre CPF disponible



Avec le soutien de



TARIFS

	PRISE EN CHARGE INDIVIDUELLE	PRISE EN CHARGE PAR UN ORGANISME FINANCEUR*	PRISE EN CHARGE PAR LE CPF
Droit d'inscription annuel	60 euros	60 euros	60 euros (pris en charge par l'élève)
UE 8/6 ECTS	500 euros	1150 euros	21€/heure
UE 3 ECTS	250 euros	575 euros	21€/heure
Mémoire M2	324 euros	324 euros	

* Prise en charge des frais d'inscription par l'entreprise, OPCO..

L'équipe de l'institut

Laurence CATIN

Responsable du Pôle Immobilier (ICH-CRDI-Cami)

COURS Organisation juridique de l'immeuble bâti

ÉQUIPE

Aline BOSSARD

Juriste en droit immobilier

COURS Copropriété et ensembles immobiliers, Statut et déontologie des professions immobilières

COURS Statut d'occupation des biens immobiliers

Noémie DOLBEAU

Assistante de formation (formation diplômante)

Brice HUGOU

Docteur en droit

Juriste en droit immobilier

COURS Baux d'habitation, Contrats de vente d'immeuble

COURS Autorisations patrimoniales et archéologie préventive

Solenne LACOURPAILLE

Conseillère formation individu

Hélène LEMERCIER

Assistante de formation (formation courte)

Aurore MERLET

Juriste en droit immobilier

COURS Droit de la propriété immobilière

COURS Contrats de vente d'immeubles à construire ou à rénover

Emmanuelle RAMBAUD

Responsable formation et administration

Vladimir RITZ

Juriste en droit immobilier, tuteur pédagogique

COURS Droit de la propriété immobilière, Contrats de vente d'immeuble

En faisant appel aux meilleures compétences, l'ICH Ouest réunit un **corps enseignant** qui garantit la pertinence de la formation. Il entend privilégier une pédagogie adaptée à tous qui associe des professionnels de l'immobilier et de la construction, des professeurs de l'enseignement supérieur, des juristes, des dirigeants et cadres d'entreprise et de l'administration.

Les professeurs

Richard ALLIOUX

Avocat au barreau de Nantes

COURS Planification urbaine et autorisation d'urbanisme

Camille BARBEDET

Juriste droit immobilier

COURS Baux commerciaux

Thierry BOUCARD

Expert-comptable, commissaire aux comptes

COURS Comptabilité immobilière

Alain BUREAU

Formateur consultant

COURS Responsabilité et assurance des constructeurs

Cécilia BURGAUD

Avocat au barreau de Nantes

COURS Fiscalité immobilière

Jean-Paul CHARAUX

Professeur en sciences économiques et sociologie

COURS Économie immobilière

Sébastien CHEVALIER

Avocat au barreau de Nantes

COURS Statut et déontologie des professions immobilières

Mireille COUPRY

Responsable commerciale - Vilogia

COURS Techniques de négociation immobilière

Guillaume DE NAVACELLE

Architecte DPLG et expert construction

COURS Introduction à la technologie des bâtiments, construction durable

Typhaine DESTREÉE

Avocate au barreau de Nantes

COURS Contrats de délégation de maîtrise d'ouvrage

Maud GANACHEAU

Responsable juridique - Alliance Group

COURS Contrats de délégation de maîtrise d'ouvrage

Fanny GARCIA

Docteur en droit, maître de conférences à la faculté de droit de Nantes

COURS Responsabilité et assurance des constructeurs

Fanny GERARD-FARCHINI

Médiatrice indépendante

COURS Initiation aux études juridiques immobilières

Jean-Martial HAEFFELIN

Responsable pédagogique filières BIM - Lycée Aimé Césaire

COURS Construction et usages du numérique

Thomas HAUVILLE

Responsable de la Cellule Commande Publique - Direction Générale des Services - Université de Nantes

COURS Marchés publics de travaux et de maîtrise d'œuvre

Fabrice KERHERVÉ

Directeur de la maîtrise d'œuvre d'exécution - Prim'Concept

COURS Réglementation des chantiers

Alice KLONOWSKI

Responsable Gestion Locative - OTOKTONE 3i

COURS Gestion d'actifs immobiliers

Sébastien LAMY-WILLING

Responsable recherche et documentation (Knowledge Manager) chez WARGNY KATZ

COURS Planification urbaine et autorisation d'urbanisme

Antoine LE MASSON

Avocat au barreau de Nantes

COURS Responsabilité et assurance des constructeurs

Stéphanie LE MITH

Déléguée au sein de la CFPD

COURS Initiation aux études juridiques immobilières

Nicolas LE RUDULIER

Docteur en droit, maître de conférences à la faculté de droit d'Angers

COURS Baux d'habitation

Clément LEROY

Directeur diversifications, immobilier géré et ventes institutionnelles Ouest - KAUFMAN & BROAD

COURS Économie immobilière

Julie LEW

Directrice du Centre immobilier professionnel de Nantes - Caisse d'Épargne

COURS Financement immobilier privé

Alexia LUCIANO

Docteur en droit, avocat au barreau de Nantes

COURS Enjeux environnementaux et immobilier

Laurent MACÉ

Directeur Square Habitat Nantes et agglomération

COURS Techniques de négociation immobilière

Pierre MAIORE

Géomètre-expert foncier DPLG (MRICS)

COURS Copropriété et ensembles immobiliers

Frédéric MARECHAL

Enseignant Éducation Nationale - Lycée Aimé Césaire

COURS Construction et usages du numérique

Xavier MOURIESSE

Docteur en droit, avocat au Barreau de Nantes, chargé d'enseignement à la faculté de droit de Nantes

COURS Marchés publics de travaux et de maîtrise d'œuvre

Edward PALLU

Consultant RH et RSE

COURS Statut et déontologie des professions immobilières

En outre, plusieurs des enseignants de l'ICH Ouest sont membres du **Centre de recherche en droit immobilier** (CRDI). Ils contribuent ainsi à la forte renommée de l'Institut et du diplôme qu'il délivre, en publiant régulièrement des études et commentaires dans les principales revues juridiques nationales spécialisées en droit immobilier.

Gaëlle PAULIC

Avocat au barreau de Nantes

COURS ▶ *Autorisations patrimoniales et archéologie préventive*

Sophie PERDREAU

Expert associée cofondatrice, Cabinet CEVIME

COURS ▶ *Techniques d'estimation des biens et droits immobiliers, Méthodologie de l'opération et du rapport d'expertise, Expertise judiciaire immobilière*

Guillaume POUILLAIN

Inspecteur de travaux en maîtrise d'œuvre

COURS ▶ *Introduction à la pathologie des bâtiments*

Jérôme RICHARD DE LA TOUR

Notaire

COURS ▶ *Contrats de vente d'immeuble*

Jérémy ROGER

Président fondateur - ARRO INGENIERIE

COURS ▶ *Performance environnementale des bâtiments*

Fabien ROUILLARD

Ingénieur chargé d'affaires en contrôle technique - Socotec

COURS ▶ *Sécurité, accessibilité et confort des bâtiments*

Yann RUMIN

Avocat au barreau de Nantes

COURS ▶ *Baux commerciaux*

Corinne SAMSON

Docteur en droit, professeure associée à l'ESGT du Mans, chargée d'enseignement à la faculté de droit de Nantes, avocat au barreau de Nantes

COURS ▶ *Marchés privés de travaux et de maîtrise d'œuvre, Expertise judiciaire immobilière*

Pierre SASSIER

Notaire

COURS ▶ *Contrats de vente d'immeuble*

Marc SOUBIRAN

Directeur du développement chez Legendre immobilier

COURS ▶ *Aspects et déroulement de l'opération de promotion*

Jérôme TABOURET

Formateur spécialisé et Conseil en Investissement et Financement de projet

COURS ▶ *Gestion d'actifs immobiliers, Éléments d'analyse financière*

Laurent THEZE

Référent juriste expert Droit Public chez IMA Technologies

COURS ▶ *Droit de la propriété immobilière*

Julie URION

Responsable scientifique et pédagogique – Droit fiscal, droit des affaires – Inafon Ouest

COURS ▶ *Fiscalité immobilière générale, Fiscalité de l'opération immobilière*

Geoffroy de URTASUN

Responsable de programmes immobiliers - Groupe Edouard Denis

COURS ▶ *Construction et usages du numérique*

Yohan VIAUD

Avocat au barreau de Nantes

COURS ▶ *Responsabilité et assurance des constructeurs*

Aurélien VIGOUROUX

Responsable du développement - Atlantique Habitations

COURS ▶ *Financement aidé du logement*

Bruno VIOLLEAU

Directeur général chez PADW

COURS ▶ *Enjeux environnementaux et immobilier*

Marie VITOUX

Urbaniste, déléguée générale d'Uniter

COURS ▶ *Économie immobilière*



REJOIGNEZ L'ASSOCIATION DES ÉLÈVES ET ANCIENS ÉLÈVES ET DIPLÔMÉS DE L'ICH OUEST

ICH Cnam Alumni
contact@ich-cnam-alumni.org
<https://ich-cnam-alumni.org/>

ILS NOUS FONT CONFIANCE



le **cnam**
ich ouest

25 bd Guy Mollet
BP 31115
44311 Nantes cedex 3

Tél. 02 40 16 10 11

ich.ouest@cnam-paysdelaloire.fr

WWW.CNAM-PAYSDALALOIRE.FR/ICH/